

Conseil canadien pour la coopération internationale



États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

Conseil canadien pour la coopération internationale
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

Contents

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Résumé des principales méthodes comptables	7
Notes afférentes aux états financiers	10
Annexe	13

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil canadien pour la coopération internationale

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil canadien pour la coopération internationale, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil canadien pour la coopération internationale au 31 mars 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers du Conseil canadien pour la coopération internationale pour l'exercice clos le 31 mars 2015 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée le 11 mai 2015.

Collins Barrow Ottawa LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Le 10 mai 2016
Ottawa (Ontario)

Conseil canadien pour la coopération internationale État de la situation financière

au 31 mars 2016 2015

Actifs

Actifs à court terme

Trésorerie	340 592 \$	289 013 \$
Placements à court terme	216 330	216 330
Débiteurs (Note 1)	28 956	38 227
Contributions à recevoir	3 821	105 570
Frais payés d'avance	6 340	7 175

	596 039	656 315
--	---------	---------

Immobilisations corporelles (Note 2)

	13 516	18 513
--	--------	--------

	609 555 \$	674 828 \$
--	------------	------------

Passifs et actifs nets

Passifs à court terme

Fournisseurs à payer et autres passifs d'exploitation	19 292 \$	39 589 \$
Apports reportés et cotisations des membres (Note 3)	66 083	81 724

	85 375	121 313
--	--------	---------

Actifs Nets

Fonds Betty Plewes	-	4 666
Investi dans les immobilisations	13 516	18 513
Fonds de réserve affecté	235 000	235 000
Surplus non affecté	275 664	295 336

	524 180	553 515
--	---------	---------

	609 555 \$	674 828 \$
--	------------	------------

Au nom du conseil d'administration :

Administrateur

Administrateur

Conseil canadien pour la coopération internationale
État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

	Fonds Betty Plewes	Investi dans les immobilisations	Fonds de réserve affecté	Surplus non affecté	2016 Total	2015 Total
Solde, début de l'exercice	4 666 \$	18 513 \$	235 000 \$	295 336 \$	553 515 \$	578 902 \$
Insuffisance des produits sur les charges pour l'exercice	(4 666)	(9 378)	-	(15 291)	(29 335)	(25 387)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	5 381	-	(5 381)	-	-
Cession d'immobilisation corporelles	-	(1 000)	-	1 000	-	-
Solde, fin de l'exercice	- \$	13 516 \$	235 000 \$	275 664 \$	524 180 \$	553 515 \$

Conseil canadien pour la coopération internationale

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016	2016	2015
Produits		
Cotisations des membres	484 683 \$	459 857 \$
Centre de recherches pour le développement international	177 667	207 579
Contributions des groupes de travail	76 553	105 518
Autres subventions et contributions	37 776	43 640
Droit d'inscription	60 012	42 988
Autres revenus (dons, transferts d'organismes, frais pour services rendus)	79 086	62 912
Intérêts	6 368	6 937
	922 145	929 431
Charges par programme		
(Annexe - Charges par catégorie, y compris les investissements stratégiques)		
Coûts du personnel	544 513	533 023
Coûts administratifs, incluant le C.A.	106 267	130 223
Coûts des programmes		
Activités liées à la recherche, aux conférences et aux ateliers	151 976	131 276
Politiques	46 789	39 641
Communication	23 747	21 471
Engagement des membres (AGA, ateliers et séminaires)	12 260	5 392
Activités des groupes de travail	26 325	45 060
Direction générale	6 520	8 303
Projets spéciaux	3 365	14 999
	921 762	929 388
Excédent des produits sur les charges résultant des opérations courantes	383	43
Investissements stratégiques spécifiquement approuvés à être payés à partir du surplus non affecté	(25 052)	(25 430)
Subvention Fonds Betty Plewes, net des revenus d'intérêts	(4 666)	-
Insuffisance des produits sur les charges	(29 335) \$	(25 387) \$

Conseil canadien pour la coopération internationale État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Insuffisance des produits sur les charges pour l'exercice	(29 335) \$	(25 387) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	4 626	-
Amortissement des immobilisations corporelles	4 752	6 163
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Débiteurs	9 271	(11 249)
Contributions à recevoir	101 749	(83 470)
Frais payés d'avance	835	6 593
Fournisseurs à payer et autres passifs d'exploitation	(20 297)	15 199
Apport reportés et cotisations des membres	(15 641)	(10 163)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>55 960</u>	<u>(102 314)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 381)	(6 940)
Cession d'immobilisations corporelles	1 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(4 381)</u>	<u>(6 940)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalent de trésorerie au cours de l'exercice	51 579	(109 254)
Trésorerie et équivalent de trésorerie, au début de l'exercice	289 013	398 267
Trésorerie et équivalent de trésorerie, à la fin de l'exercice	340 592 \$	289 013 \$

Conseil canadien pour la coopération internationale

Résumé des principales méthodes comptables

31 mars 2016

Nature de l'organisation	Le Conseil canadien pour la coopération internationale (le « CCCI ») est une coalition d'organisations du secteur bénévole canadien oeuvrant à l'échelle internationale pour un développement humain viable. Le CCCI cherche à mettre fin à la pauvreté dans le monde et à promouvoir la justice sociale et la dignité humaine pour tous. Le Conseil est un organisme de bienfaisance.
Base de présentation	Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui font partie des principes comptables généralement reconnus du Canada et qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes.
Utilisation d'estimations	Pour dresser les états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants indiqués à l'égard des actifs et passifs et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges indiqués pour la période concernée. Bien que ces estimations soient faites par la direction d'après les connaissances qu'elle a des événements actuels, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La direction revoit régulièrement ses estimations et hypothèses et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont effectués dans les états portant sur l'exercice au cours duquel ils sont connus. Les estimations importantes comprennent les hypothèses adoptées pour : estimer la juste valeur initiale des instruments financiers; estimer les montants à recevoir et la possibilité de recouvrement des créances; établir la durée de vie utile et l'amortissement des immobilisations; estimer les provisions pour les charges à payer; estimer les salaires et avantages sociaux alloués aux différents secteurs opérationnels; estimer les montants des apports gagnés, recevables, courus et différés et les autres ententes de financement.
Instruments financiers	Les instruments financiers sont des actifs ou passifs financiers qui, en général, représentent pour le Conseil un droit contractuel à recevoir une somme d'argent ou autre actif financier d'une autre partie ou encore l'obligation de verser à une autre partie une somme d'argent ou autre actif financier. <i>Évaluation des instruments financiers</i> Le Conseil évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur. Le Conseil évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.

Conseil canadien pour la coopération internationale

Résumé des principales méthodes comptables

31 mars 2016

Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie, les placements à court terme, les débiteurs et les contributions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les fournisseurs à payer et les autres passifs d'exploitation. Le Conseil n'a aucun actif financier ni passif financier évalué à sa juste valeur.

Perte de valeur d'un actif financier

Les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique du Conseil est de présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et un solde disponible et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois de la date d'acquisition ou remboursable en tout temps sans pénalité.

Constatation des produits

Apports

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Cette méthode prévoit que les apports affectés aux dépenses de périodes subséquentes, notamment pour les projets et les frais d'administration du Conseil, sont reportés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Cotisations des membres

Les cotisations des membres sont constatées dans la période pour laquelle elles s'appliquent.

Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, pour la période visée et lorsque ces droits sont fixes ou déterminables et que leur réception est raisonnablement assurée. Le passif correspondant à la portion reçue mais non acquise des droits d'inscription est comptabilisé dans l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

Conseil canadien pour la coopération internationale

Résumé des principales méthodes comptables

31 mars 2016

Constatation des produits (suite)

Produits financiers nets

Les transactions financières sont inscrites à la date de la transaction, et les revenus obtenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé.

Les produits financiers affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Le reste des produits financiers sont non affectés et sont constatés à titre de produits.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Lorsque le Conseil reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1\$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amortis sur leur durée de vie estimative selon les méthodes, le taux annuel et les périodes qui suivent:

Mobilier de bureau	5 à 10 ans linéaire
Ordinateurs et équipements	30 % dégressif

Réduction de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus de potentiel de service à long terme pour le Conseil, l'excédent de la valeur comptable nette sur la juste valeur est comptabilisé en charge dans l'état des résultats.

Transactions en devises étrangères

Les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change sont considérés lors de l'établissement de l'état des produits et des charges. Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date du bilan.

Fonds de réserve affecté

Le Conseil a mis sur pied un fonds de réserve affecté afin de s'acquitter des obligations financières du Conseil dans l'éventualité où celui-ci doit diminuer ou cesser complètement ses activités. Les montants requis pour parer aux obligations financières du Conseil dans le cas d'une fermeture seront réévalués chaque année et des fonds additionnels seront ajoutés au fonds de réserve affecté au besoin afin d'assurer que toutes les obligations financières soient couvertes. Dans le cas où les montants seraient moindres que le solde du fonds de réserve affecté, le conseil d'administration peut décider de transférer les fonds excédentaires au surplus non affecté.

Conseil canadien pour la coopération internationale

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2016

1. Débiteurs

	2016	2015
Comptes à recevoir	14 304 \$	17 873 \$
Taxes de vente à recevoir	14 652	20 354
	28 956 \$	38 227 \$

2. Immobilisations corporelles

	2016			2015		
	Coût	Amort- issement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amort- issement cumulé	Valeur comptable nette
Mobilier de bureau, ordinateurs et équipements	109 008 \$	95 492 \$	13 516 \$	113 004 \$	94 491 \$	18 513 \$

3. Apports reportés et contributions des membres

	2016	2015
Solde, début de l'exercice	81 724 \$	91 887 \$
Revenu reconnu au cours de l'exercice	(81 724)	(91 887)
Revenu reçu au cours de l'exercice qui se rapporte aux exercices futurs	66 083	81 724
	66 083 \$	81 724 \$

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affections d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges du CCCI du prochain exercice.

4. Investissements stratégiques spécifiquement approuvés à être payés à partir du surplus non affecté

Les investissements stratégiques représentent des charges, tel que les coûts du personnel et les frais de consultation et de traduction, qui ont été spécifiquement approuvés pour des projets particuliers ou des groupes de travail en plus des coûts initialement budgétés. Les charges spécifiquement approuvées pour l'exercice sont de 18 465 \$ (néant \$ en 2015) pour les coûts du personnel et 6 587 \$ (25 430 \$ en 2015) pour les frais de consultation et traduction.

Conseil canadien pour la coopération internationale

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2016

5. Engagements contractuels

Le Conseil a conclu un contrat de location à long terme qui arrive à terme le 31 août 2016 et qui requière des paiements de 26 609 \$ pour la location d'un immeuble. Les paiements minimums de location pour le prochain exercice est de 11 086 \$ en 2017.

6. Régime de retraite

Le Conseil participe à un régime de retraite d'employeur. Le régime est un régime à cotisations déterminées. Les cotisations de l'exercice s'élèvent à 19 930 \$.

7. Instruments financiers

Le Conseil est exposée à divers risques en raison de ses instruments financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque du Conseil au 31 mars 2016.

Dans le cadre de ses activités, le Conseil ne recourt aucunement aux activités de couverture et ne possède ou n'utilise aucun instrument financier dérivé à des fins de négociations.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Conseil est principalement exposé à ce risque par rapport à ses fournisseurs à payer et autres passifs d'exploitation.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit principal du Conseil se rapporte à ses débiteurs et ses contributions à recevoir.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Le Conseil est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le Conseil est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui a trait à ses actifs financiers qui portent intérêt à taux fixe. Les placements à court terme portent intérêts à taux fixe et, par conséquent, le Conseil est exposé au risque de changements de juste valeur en conséquence des fluctuations des taux d'intérêts. Les autres actifs financiers et passifs du Conseil ne comportent aucun risque de taux d'intérêt puisqu'ils ne portent aucun intérêt.

Conseil canadien pour la coopération internationale
Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2016

7. **Instruments financiers** (suite)

Changement des risques

Il n'y a eu aucun changement important dans les expositions des risques du Conseil depuis l'exercice 2015.

Conseil canadien pour la Coopération internationale
Annexe

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 2016 2015

CHARGES PAR CATÉGORIE
(y compris les investissements stratégiques)

Amortissements des immobilisations	4 752 \$	6 163 \$
Ateliers de travail et coalitions	7 171	2 885
Autres dépenses	2 257	6 990
Communications	15 567	15 646
Consultants	91 878	128 953
Cotisations et hospitalités	2 098	1 128
Frais bancaires et frais de services	4 329	4 072
Frais de loyer et assurances	37 204	50 491
Frais de réunion	74 240	69 390
Honoraires professionnels	8 835	9 355
Location d'équipement	2 821	12 457
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	4 626	-
Photocopies, courrier et fourniture de bureau	9 063	7 767
Publications et abonnements	558	311
Recrutement et formation	973	-
Salaires et avantages sociaux	562 978	533 023
Traduction	70 999	64 723
Voyages	46 465	41 464
	<hr/>	<hr/>
	946 814 \$	954 818 \$
